

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE

DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM :

Le Dilosquer

PRÉNOMS :

Alain Pierre Marie

Pseudos :

"Lannick"

Date et lieu de naissance :

23 janvier 1921 à Pont-l'Abbé (Finistère)

AVIS de la Commission Départementale

}	favorable	le	25 MARS 1957
	défavorable		

AVIS de la Commission Nationale

}	favorable	le	
	défavorable		

DÉCISION

}	attribution	le	25 MARS 1957
	rejet		

carte n° 113125

28 MARS 1957

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE DU COMBATTANT

N° 111643

Valable du 2-10-57 au 4-10-68

Délivré à Monsieur de Chabocher

Prénoms Alain Pierre Marie
 Domicile 23 Avenue de la République
 Né le 23 Janvier 1921

Office d'Etat **FINISTÈRE**

DES ANCIENS COMBATTANTS
 ET VICTIMES DE LA GUERRE

OFFICE NATIONAL

Le Président de l'Office,
 Le Secrétaire Général de l'O.D.

Le Titulaire,
 A
 le 5-10-57

FINISTÈRE



MODÈLE n° 1.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 113125

**CARTE DE COMBATTANT
 VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE**

Office départemental
FINISTÈRE

M. Le Dilosquet

Prénoms : Alain Pierre Marie
 Domicile : Font. l'Abbé (Finistère)
 Né le 23 Janvier 1921 à Font. l'Abbé
AQUIMPER le 28 Mars 1957

Le titulaire : [Signature] Le Préfet : [Signature]
 Président de l'Office départemental
 Secrétaire Général de l'O.D.

J. 009574

MAIRIE DE PONT-L'ABBÉ (Finistère)

23 MARS 1957

BULLETIN DE NAISSANCE

Le vingt trois Janvier mil neuf cent vingt et un
est né à PONT-L'ABBÉ (Finistère)
Alain Pierre Marie LE DILOSQUER
fil s de Alain Michel LE DILOSQUER
et de Marie Corentine CARIOU, son épouse.
Mention marginale Marié à Locquenolé le 6 septembre 1947 avec Catherine
Henriette PENSEC



Le 22 Mars 1957

Le Maire
Pour le Maire
L'Adjoint,
Journé

CVR/7862

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de la GUERRE

Impasse de la Palestine - QUIMPER -

Tél. : 14-50

Note à M

*Le Glosquer Alain, Professeur au Lycée
Pont-l'abbé*

Demande ou nature des pièces jointes	Nombre de pièces	REPONSE ou OBSERVATIONS
<p><i>Monsieur,</i></p> <p><i>afin de me permettre de compléter votre dossier de demande de la carte de Combattant volontaire de la Résistance et de vous délivrer ladite carte, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me renvoyer d'urgence le formulaire ci-joint, rempli, et accompagné d'un bulletin de naissance et d'une photo d'identité.</i></p> <p><i>J'attacherais du prix à recevoir ces pièces avant le 24 mars, la Commission départementale des</i></p>	<p>1</p>	<p><i>Combattants volontaires de la Résistance se réunissant le 25 mars.</i></p> <p><i>Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.</i></p>

QUIMPER, le 15 MARS 1957

195

A

, le

Le SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

Le Secrétaire Général Adjoint,

ETAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I. régional

N° 18300 BR FFCI/FI-N.

C. A. 3°

2 Octobre 1951 - RENNES -

CERTIFICAT D'APPARTENANCE

AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III^e RÉGION MILITAIRE, certifie que:

Monsieur LE DILOSQUER Alain alias "LANNICK"
né le 23 Janvier 1921 à PONT-L'ABBE (Finistère)
actuellement domicilié à PONT-L'ABBE (Finistère) Ty-Toul

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, ~~xxxxxx~~ et dans les départements ci-après:

FINISTERE - Corps Franc Marceau - du 1-1-44 au 10-8-44
du _____ au _____
du _____ au _____

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

Monsieur LE DILOSQUER Alain a continué à servir dans sa formation après ~~le 10-8-44~~ le 10-8-44 ~~xxxxxx~~

est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES le 2 Octobre ~~194~~ 1951

Le Général de Division COUBRAUX
Commandant la 3° Région Militaire
par délégation, le _____
Chef de la Section F.F.C.I. :

Références particulières }
éventuelles }



J. Lannick

NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original, le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.

III°

RÉGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

MODELE NATIONAL — SERIE NORMALE

Références : IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 Février 1945

IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1947

11 JANV 1951

Bureau F. F. C. I. régional

N° 18700 BR FFCI/FI-N.

C. A. 3°

2 Octobre 1951 - RENNES -

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III° RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur LE DILCSQUER Alain "LANNICK"
né le 23 Janvier 1921 à PONT-L'ABBE (Finistère)
actuellement domicilié à PONT-L'ABBE (Finistère) Ty-Toul

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F. F. I. et dans les départements ci-après :

FINISTÈRE - Corps Franc Marceau - du 1-1-44 au 10-8-44

du au

du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

Monsieur LE DILCSQUER Alain a continué à servir dans sa formation
après la libération jusqu'au 10-8-44 date à laquelle
est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES le 2 Octobre 1951

Le Général de Division COURAUX
Commandant la 3° Région Militaire
par délégation, le
Chef de la Section F.F.C.I. :



Jouff

Références particulières éventuelles

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XI^e RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

CITATION

À L'ORDRE de la DIVISION

n^o 132

Le Général de Division ALLARD, Commandant la XI^e Région Militaire,

cite à l'Ordre de la DIVISION

le

DILCQUEUR Alain.

MOTIF DE LA CITATION :

Jeune étudiant animé d'un bel esprit patriotique, il abandonna ses études pour rejoindre ses camarades qui venaient de former le groupe Marceau, groupe d'action directe du commandant BERTHAUD. Il participa à toutes les opérations de ce groupe, faisant preuve de courage et d'un mépris total du danger, particulièrement au cours de l'attaque du poste radio de BRIEC en mai 1944. Se fit remarquer par son allant, et son ardeur au cours des combats de la Libération.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ÉTOILE d'ARGENT.

A RENNES, le - 3 OCTO 1945

Le Général C^{dt} la XI^e Région,

M. Allard

ATTESTATION

Je soussigné Roger BOURRIERES, Ingénieur des Directions de Travaux de la Marine, ex-Lieutenant-Colonel BERTHAUD, Chef départemental des Forces Françaises de l'Intérieur et du Mouvement Libération-Nord du Finistère, certifie ci-dessous l'activité dans la Résistance de Monsieur Alain LE DILOSQUER, né le 23 Janvier 1921, actuellement Professeur au Lycée de PONT-1'ABBE.

En Janvier 1941, alors qu'il était étudiant à RENNES, il passe en zone libre dans l'intention de gagner l'Angleterre pour s'engager dans les Forces Françaises Libres. Plusieurs tentatives restent sans succès et à la suite de l'une d'elles il est interné à la prison de SETE pendant quelques jours. En Juillet 1941, par suite de conditions de vie très mauvaises, il contracte une pleurésie à MARSEILLE et doit être ramené clandestinement dans le Finistère en Juillet 1941 où il poursuit sa convalescence jusqu'en Octobre 1942.

Après avoir repris ses études pendant un an à PARIS, il les abandonne en Juillet 1943 pour se consacrer définitivement à la Résistance active du Département du Finistère.

Incorporé au Mouvement Libération-Nord, il a déployé une très grande activité de propagande parmi les étudiants du Lycée de QUIMPER et du Collège de PONT-1'ABBE, assurant par ailleurs des missions de liaison entre les Responsables de la Résistance de PONT-1'ABBE et de QUIMPER avec l'Etat-Major départemental.

Intégré en Février 1944 au groupe d'action directe "MARCEAU" il participe à de nombreux coups de main et notamment à des opérations de sabotage des lignes de communications aériennes et souterraines utilisées par l'ennemi puis, à partir du 6 Juin 1944, à plusieurs déraillements de trains allemands sur les lignes PONT-1'ABBE - QUIMPER et QUIMPER - BREST. Il participa enfin, en s'y faisant remarquer, aux combats de la libération de PONT 1'ABBE - DOUARNENEZ - QUIMPER et la presqu'île de CROZON.

Il a été démobilisé des F. F. I. le 30 Octobre 1944.

Cette déclaration est faite sur l'honneur pour servir et valoir ce que de droit.

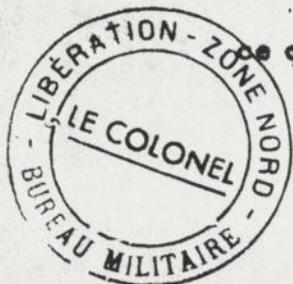
PARIS, le 2 Janvier 1957.

POUR VALIDATION
Le Lt-Colonel de CARVILLE
Liquidateur de LIBÉ-NORD

Carville / Bureau

LT COL BERTHAUD
Chef Départ^l des F. F. I. du Finistère

Berthaud



Gouvernement Provisionnel de la République Française

XI^e Région Militaire.

Etat Major.

Citation ~~de~~
à l'ordre de la division N° 132

Le général de Division Allard, Commandant la XI^e région Militaire, cite à l'ordre de la division -
Le Dilecteur Alain.

Motif de la citation

Jeune étudiant animé d'un bel esprit patriotique, il abandonna ses études pour rejoindre ses camarades qui venaient de former le groupe Marceau, groupe d'action directe du commandant Berthaud. Il participa à toutes les opérations de ce groupe, faisant preuve de courage et d'un mépris total du danger, particulièrement au cours de l'attaque du poste radio de Boice en Mai 1944. Se fit remarquer par son allant et son ardeur au cours des combats de la libération.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent.

à Rennes le 3 octobre 1945
Le général Cdt la XI^e Région
Mjr Allard.

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

QUIMPER, le

C.V.R.

Dossier n°

Le SECRETAIRE GENERAL
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à M

(s/couvert de M. le Maire)

M

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du [] par laquelle vous m'avez avisé que vous ne renoncez pas à solliciter la validation des services que vous avez effectués dans la Résistance, et qui n'ont pas été homologués par un Certificat ou une Attestation d'appartenance réglementaire.

Dans ces conditions - et bien que les pièces déjà produites vous ouvrent droit à l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, votre dossier est conservé en instance à l'Office départemental. Il ne pourra être soumis à la Commission départementale que le jour où vous m'aurez fait parvenir les justifications réclamées.

Veuillez agréer, M
sentiments distingués.

, l'expression de mes

Le SECRETAIRE GENERAL
de l'O.D.

Le Dilecteur Alain

me le 23-1-21 P. l'abbé

7862

7862

5 DEC 1956

lettre on

15 MARS 1957

(uniforme CVR - ADN et photo)

unif. c.v. R 21-3-53

DOSSIER N° 7862

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse de la
Palestine à QUIMPER

M^r LE DILOSQUER *Alain*.

demeurant à *Pont. l'Abbe'*

déclare avoir reçu la carte N° *113 125-*

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en
application de la loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A *Pont l'Abbe'*

le 6 *Avril*.

1957

(signature)

Alain Diolosquer

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLENTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° 7862

(Réunion du 25 MARS 1957)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la
Résistance présentée par M. **LE DILOSQUER** Alain
né le 23.1.1921 à Pont-l'abbé
demeurant à Pont-l'abbé

--:

Le postulant produit :

- un Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE (**Comp. Franc Marceau**) du 1^{er} Janvier 1944 au 10 août 1944 -
- une attestation délivrée par M. Liquidateur National de
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. validés par M. Liquidateur National de certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

signature d'un membre
de la Commission,

QUIMPER, le 25 MARS 1957

signature du
Secrétaire de la Commission,

1 man

[Signature]

OFFICE DEPARTEMENTAL
des ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES de la GUERRE

MINISTERE
des ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES de la GUERRE

EXTRAIT de la DECISION N° 20

Le PREFET du FINISTERE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants et
Victimes de la Guerre,

VU la Loi N° 49-418 du 25 mars 1949, relative au Statut et aux
droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

VU le Décret N° 50-358 du 21 mars 1950, portant règlement d'ad-
ministration publique pour l'application de la Loi N° 49-418 du 25 mars 1949
susvisée et notamment son article 4,

VU le Décret de codification N° 51-470 du 24 avril 1951 et no-
tamment son article 260,

VU l'arrêté en date du 21.8.1956, du Ministre des Anciens Combat-
tants et Victimes de la Guerre, donnant délégation de pouvoirs aux Préfets
pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance à cer-
taines catégories d'ayants-droit,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volon-
taires de la Résistance du FINISTERE,

D E C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué
aux personnes dont les noms suivent :

NOM : LE DILOSQUER

Prénoms : Alain

Adresse : Pont-l'abbé

Fait à QUIMPER, le 25 MARS 1957

Pour extrait certifié conforme,
Le SECRETAIRE GENERAL
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,

Le PREFET,
Signé : J. CHAPEL

OFFICE NATIONAL des
ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de la GUERRE

Office départemental du
FINISTERE

DEMANDE de la CARTE du
COMBATTANT VOLONTAIRE de la RESISTANCE

AVIS TRES IMPORTANT - Il est du plus grand intérêt pour le postulant, de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) *Le DILOSQUER.*

Prénoms (2) *Alain.*

Pseudos (3) *Lannick.*

Date et lieu de naissance (4)

Situation de famille : *Marie - 3 enfants.*

Profession : *Professeur.*

Nationalité : *F.*

Adresse actuelle (5) *4 Rue E. Reuay Pont l'Abbe' (Finistère).*

SITUATION MILITAIRE (postérieure au 17 juin 1940)

Services dans la Résistance -

PROMOTIONS ou DECISIONS INTERVENUES DEPUIS la LIBERATION :

Néant -

SITUATION CIVILE sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates)

Etudiant à PARIS (oct 1942 - ^{juin} 1943) -

BLESSURES (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

Néant -

- (1) En lettres capitales
- (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel
- (3) Souligner le plus connu
- (4) Joindre bulletin de naissance
- (5) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant-cause.

DECORATIONS avec référence (J.O. du Citations, numéro de l'ordre et copie du texte à annexer.) { au titre de la Résistance

Croix de guerre (citations à l'ordre de la division)

RELATION SOMMAIRE des DIFFERENTES ACTIVITES EXERCEES dans la RESISTANCE :
Indiquer (avec LIEUX et DATES) :

- a) Les FORMATIONS ou RESEAUX auxquels vous avez appartenu ;
- b) Le NOM des responsables (chefs de réseau notamment pour les F.F.C.) qui vous ont CONTACTE, NOMME ou DESIGNE à vos grades et fonctions, COMMANDE ;
- c) Les ACTIONS contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les RESPONSABILITES ASSUREES ou les SERVICES RENDUS ;
- d) Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Voir certificat déjà fourni!

CERTIFIE EXACT :

A Pont l'athie le 21 Mars 1957
(signature)

André...

ACCUSE de RECEPTION

(à détacher et à retourner à M. le Préfet, Président de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Impasse de la Palestinière
à QUIMPER

Dossier C.V.R. n° 7862
Résistance métropolitaine

Je soussigné (nom, prénoms)

LE DILOSQUER Alain

né le 23 Janvier 1921 à Pont l'Abbé (Finistère)

domicilié à Pont l'Abbé (Finistère)

déclare avoir reçu le 7 décembre 1956 la note de l'Office départemental m'invitant à compléter ma demande de carte de Combattant Volontaire de la Résistance dans un délai de deux mois.

A Pont l'Abbé

le 10 Janvier

Signature,

Alain Diolosquer

OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 20 MARS 1957
Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à Quimper

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 7862

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir – joint à la présente note – un
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M. Le Silosquer Alain
né le 23 janvier 1921 à Pont-l'abbé

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

Casier judiciaire du Tribunal Civil de Quimper
Bulletin N° 2 : "NÉANT"



Le Procureur de la République,

23-3-57

Le Greffier

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.